



PROJET PEDAGOGIQUE

Les Temps Péri-scolaires

2018/2019

de SAINT-JEANNET



SOMMAIRE

I. L'organisateur

II. Les Objectifs du Projet Educatif Du Territoire (PEDT)

- A. Objectifs éducatifs
- B. Objectifs pédagogiques
- C. Objectifs opérationnels

III. L'intention du Projet Pédagogique (PP)

- A. Objectifs éducatifs
- B. Objectifs pédagogiques
- C. Objectifs opérationnels

IV. Le public

V. Les besoins de l'enfant par tranche d'âge

VI. Les accueils périscolaires

- A) L'accueil du matin
- B) L'accueil de la pause méridienne
- C) L'accueil du soir
- D) L'accueil des mercredis en ACM

VII. Les projets d'animations

- A) Les moyens
- B) Les opportunités
- C) Mise en œuvre
- D) Rôle, fonction et mission de l'équipe pédagogique

VIII. Modalités d'inscription, de facturation et de paiement

- A) Modalités d'inscription
- B) Modalités de facturation et paiement

IX. Sécurité

X. Finalité

XI. Évaluation



I. L'organisateur

Collectivité territoriale, Mairie de Saint-Jeannet située au cœur du village (rue du château).

Monsieur le Maire : Jean-Michel Sempéré.

Directrice Générale des Services : Madame Sandy Pani 04-93-59-49-44.

Coordinatrice Enfance/Jeunesse : Madame Isabelle Rivière 06-19-22-21-39.

Types d'accueil du service enfance/jeunesse :

- Les pauses méridiennes, les garderies du matin et du soir sur les écoles « Les Prés » et de « La Ferrage » (maternelles et primaires),
 - L'Accueil Collectif de Mineur (ACM), école « Les Prés » destiné aux jeunes de 3 à 12 ans.
- La structure est agréée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

Par ailleurs /

- Existence d'une structure d'accueil « petite enfance » inter communale : la Crèche Espace Mômes-Espace créatif située sur la Gaude,
- Ouverture d'un espace jeunes à destination des 11/17 ans à compter du 1^{er} janvier 2019 situé au sein du complexe sportif de Saint-Jeannet.

II. Objectifs du Projet Educatif Du Territoire (PEDT)

A. Objectifs éducatifs

- Permettre l'éveil, l'échange et la découverte et contribuer à l'épanouissement de l'enfant au travers de la mise en place d'un planning d'activités adaptées aux publics.
- Favoriser l'éducation à la santé et au bien être par la mise en place d'activités sportives.

B. Objectifs pédagogiques

- Permettre l'éducation en développant des ateliers adaptés à l'âge des enfants et en lien avec les projets d'écoles.

- Favoriser l'école de la réussite et de la confiance.

C. Objectifs opérationnels

- Permettre une cohérence pédagogique entre les projets écoles, l'Accueil Collectif de Mineur (ACM) et les temps de garderies périscolaires.
- Faire perdurer le travail fourni en Temps d'Activités Périscolaires (TAP) malgré le retour à la semaine de 4 jours avec la mise en œuvre des « mercredis éducatifs »
- Permettre une cohésion efficace de l'action collective pour améliorer la qualité du service rendu en travaillant avec tous les acteurs et partenaires au travers du comité consultatif (CAF, Education Nationale, DDCS, Associations de parents d'élèves et représentants municipaux).
- Permettre une bonne communication entre tous par la transmission d'informations sur le site de la commune et le portail famille, par le biais des associations de parents d'élèves, par les cahiers de liaison des élèves.
- Permettre l'évolution et la capitalisation du projet par la mise en place d'indicateurs de mesures clairs, évaluables et par des réunions de fonctionnement visant à améliorer la qualité du service.

III. L'intention du Projet Pédagogique (PP)

A. Objectif éducatif du Projet Pédagogique

Amener l'enfant à devenir « Eco 'citoyen » en développant le lien social et en l'accompagnant dans son épanouissement.

B. Objectifs pédagogiques :

- Permettre l'accessibilité pour tous,
- Amener l'enfant à trouver sa place en collectivité,
- Favoriser la découverte sportive, manuelle et artistique,
- Développer l'autonomie et la responsabilisation,
- Favoriser l'entraide et le partage,
- Sensibiliser aux gestes écologiques.

C. Objectifs opérationnels

OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES D'EVALUATION
Répondre aux attentes du PEDT par le biais du projet pédagogique et des projets d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet pédagogique sera effectué en lien avec le PEDT - Les animateurs seront capables d'élaborer des projets d'activités en adéquation avec le projet pédagogique
Harmoniser le travail des équipes	<ul style="list-style-type: none"> - Les tâches seront réparties au sein des équipes d'animation

d'animation	<ul style="list-style-type: none"> - Une mixité dans les équipes en âge et en expérience sera présente - Des échanges et du travail en commun seront effectués - Chaque agent trouvera sa place dans l'équipe d'animation - Une bonne relation entre les équipes d'animation et les équipes de service sera entretenue
Mettre en place un accueil chaleureux, convivial et sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipes d'animation auront le sourire et iront vers les autres - Les animateurs auront su instaurer un dialogue avec les parents et montrer de l'intérêt à l'enfant - Un aménagement de l'espace et différents lieux de vie sera mis en place - Aucun enfant ne sera laissé sans surveillance sans accord de l'animateur
Mettre en place différentes activités innovantes (manuelle, culturelle, artistique et sportive)	<ul style="list-style-type: none"> - Les animateurs auront su proposer et faire découvrir de nouvelles activités - Les enfants auront acquis des connaissances sur leur environnement via les activités proposées.
Permettre à l'enfant de devenir auteur et acteur	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants auront été source de propositions - Les enfants auront su prendre des initiatives - Les animateurs auront été à l'écoute des demandes et projets des enfants - Les animateurs et les enfants auront élaboré les règles de vie ensemble
Amener l'enfant à adopter des gestes « éco-citoyen »	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants auront été capables de différencier les poubelles de recyclage - Les enfants auront acquis différents outils pédagogiques sensibilisant aux gestes écologiques - Les animateurs auront su sensibiliser les enfants sur une prise de conscience de leur environnement
Susciter le « Bien vivre ensemble »	<ul style="list-style-type: none"> - Les animateurs auront proposé des activités collectives - Les enfants auront su respecter les règles de vie mises en place - Les animateurs auront su sensibiliser les enfants à la différence

IV. Le public

La population compte plus de 4000 habitants. La population intègre tous les niveaux de classe sociale.

Le public accueilli sur les temps périscolaires est constitué d'enfants Saint-Jeannois de 3 à 12 ans inscrits en école maternelle et/ou primaire. (2 écoles maternelles et 2 écoles primaires).

Moyennes d'enfants accueillis sur les temps périscolaires :

- 65 enfants participent aux accueils du matin,
- 365 enfants participent aux pauses méridiennes,
- 145 enfants participent aux accueils du soir,
- 55 enfants participent à l'accueil collectif de mineurs les mercredis.

V. Les besoins de l'enfant par tranche d'âge :

	Enfants de 2 et 3 ans
Vie physique	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance intense et rapide -> besoin de mouvement. - Ossification incomplète, tête volumineuse, gros tronc. - Les systèmes nerveux et musculaires s'organisent. Progrès de la marche et du contrôle des gestes. - Respiration abdominale -> essoufflement. - Grand rôle des fonctions digestives. - L'enfant se fatigue vite et reste maladroit -> besoin d'une vie calme et de temps de repos. - Il quitte la position couchée pour se déplacer debout.
Vie intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant est égocentrique : il découvre le monde par rapport à ce qu'il connaît déjà. - Le langage s'enrichit. - L'enfant est très observateur (rôle des sens). - Il possède une grande mémoire. - Grand besoin de communiquer. - Il reste très émotif. - L'intérêt est instable. - Favoriser la connaissance du corps, du milieu.
Vie sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Jusqu'à trois ans, besoin de vivre à côté et non avec les autres -> Jeu individuel. - L'enfant de trois ans se détache de plus en plus de l'état de bébé (autonomie d'action).
Vie affective	<ul style="list-style-type: none"> - Elle est dominée par un besoin de sécurité (affective, Hygiène, physique) -> nécessité d'une vie rythmée et bien réglée. - L'enfant découvre les personnes, il va s'adapter à elles. Le rôle de la mère devient peu à peu moins prépondérant. - Trois ans : crise d'opposition.

Activités Proposées 2/3 ans :

- Manipulation de gros matériels (cubes, ...),
- Jeux au sol : se traîner, ramper, activités physiques spontanées, grimper, sauter, marcher en équilibre, jeux de coordination des gestes, jeux de simulation, d'imitation.
- Découverte des autres, de lui-même, des matériaux (eau, sable, chiffonnage, barbouillage, modelage), du cadre de vie, de la nature (promenades courtes), évolutions libres, histoires, temps de repos fréquents.

- Activités collectives : jeux sans règles, comptines, rondes, camping, écouter et regarder les marionnettes.

Enfants de 4 à 5 ans	
Vie physique	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance du corps. L'enfant exploite les possibilités de son corps (turbulence). - Age du geste voulu (meilleure coordination), il gagne l'équilibre. - Respiration thoracique.
Vie intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> - L'égoïsme est toujours présent, l'enfant prend conscience de lui-même par rapport à ce qui n'est pas lui. - Oscille entre le réel et l'imaginaire. - Bonne maîtrise du langage. - Période imaginative et créatrice. - Age du "Pourquoi ?" gros besoin de découvrir, de comprendre le monde. - L'enfant n'analyse pas les situations, il les prend dans leur ensemble. - Age de l'imitation du geste et de la parole. - Age de la fabulation.
Vie sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Apprécie de plus en plus les activités collectives tout en gardant une préférence pour les jeux individuels. - Il communique de plus en plus avec le langage. - Pas de différence entre garçon et fille.
Vie affective	<ul style="list-style-type: none"> - Toujours besoin de sécurité d'affection, d'une vie réglée. - Confiance illimitée en l'adulte, sensible à chacune de ses réactions. - Recherche de responsabilité.

Activités Proposées 4/5 ans:

- Activités collectives et individuelles sont à peu près équilibrées.
- Nécessite d'avoir un coin spécial, bien délimité, connu des enfants, recréant la maison. Grand tapis, banquette, coussin, coin repos avec lits, coins aménagés : poupée, cuisine, terre, eau, plantes, animaux vivants.
- Activités physiques répondant aux besoins de dépassement de l'enfant, jeux symboliques, de tri, découverte des milieux.
- Activités d'expression : dessin, images, ...
- Gros jouets à pousser, à traîner, à lancer, à remplir, à construire.

Enfants de 6 à 8 ans	
Vie physique	<ul style="list-style-type: none"> - Période de croissance forte. - Amélioration des possibilités. - Intérêt aux techniques sportives. - Qualité d'adresse, d'audace, d'habileté, d'équilibre. - Toujours fatigable. - Meilleure connaissance du corps. L'enfant exploite les possibilités de son corps (turbulence). - Age du geste voulu (meilleure coordination), il gagne l'équilibre. - Respiration thoracique.
Vie intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant s'affirme. - Grande curiosité pour le monde réel. - Détache le vrai de l'imaginaire. - Se passionne. - L'intelligence toujours en éveil, grande attention, capable de se fixer. - Age des collections.
Vie sociale	<ul style="list-style-type: none"> - De plus en plus d'échanges. - Formation de groupes. - Joie d'être, de faire avec les autres. - Passage à l'école élémentaire.
Vie affective	<ul style="list-style-type: none"> - A 6 ans, il peut se montrer hésitant, indécis, impulsif et inconstant. - A 7 ans, l'âge de l'assimilation. Il est plus introverti. - A 8 ans, l'âge de la sociabilisation. Il est plus extraverti et assoiffé de connaissance. Il commence à faire de la ségrégation fille/garçon.

Activités Proposées : 6/8 ans

- Il doit y avoir des moments d'activités organisées et des moments d'activités de libre choix.
- Bien que les activités collectives prennent de plus en plus d'importance, il convient de ne pas négliger les activités individuelles.
- On peut aborder le jeu avec des règles simples pour arriver à une forme de jeu d'équipe (Prudemment).
- Les activités musicales : ils aiment chanter, danser, parler.
- Jeux mobiles.
- Coins d'activités : coin calme pour bavardages, lecture, écoute de musique ou être seul; coin peinture; coin bricolage.
- La nature.
- Possibilités données de modifier eux-mêmes leur cadre de vie.
- Activités permettant le rêve, l'évasion.

Enfants de 9 à 11 ans	
Vie physique	<ul style="list-style-type: none"> - Plus grand développement des organes fonctionnels. - Augmentation du volume du muscle cardiaque. - Accroissement de la capacité pulmonaire. - Force et coordination progressent. - A partir de 10 ans, plus de gêne musculaire. - Prise de conscience de son corps. - Période de croissance forte. - Amélioration des possibilités. - Début du foot pour la compétition. - Qualité d'adresse, d'audace, d'habileté, d'équilibre. - Toujours fatigable. - Meilleure connaissance du corps. L'enfant exploite les possibilités de son corps (turbulence). - Age du geste voulu (meilleure coordination), il gagne l'équilibre. - Respiration thoracique.
Vie intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant sort de l'égoïsme. - La pensée globale s'estompe. - Il a besoin d'explications réelles des choses.
Vie sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Période de transition entre un besoin d'autonomie, mais néanmoins avec le besoin de sécurité de sa famille : il équilibre les 2 intérêts.
Vie affective	<ul style="list-style-type: none"> - Prend ses distances par rapport à l'adulte (parfois une certaine agressivité). - S'identifie au groupe de son âge. - Période de grande émotion.

Activités Proposées 9/11 ans:

- Public ouvert à toutes les activités. Cependant, et pour cette raison, il faut être prudent.
- Activités importantes mais dosées.
- Besoin de prendre conscience de ses possibilités.
- Il peut envisager un projet et le mener à bien.
- Besoin d'indépendance (coins aménagés).
- Besoin de compétition, de se mesurer à.
- Souhait d'utiliser de vrais matériaux.

VI. Les accueils périscolaires :

A) L'accueil du matin

Horaires : 7H30-8H30

Lieux :

- Ecole élémentaire de « La ferrage », salle polyvalente au niveau de la passerelle, 1^{er} étage.
- Ecole « Les Près », salle polyvalente au niveau de la cour du bas.

B) L'accueil de la pause méridienne

Horaires : 11H45-13H45

Lieux :

- Ecole élémentaire de la Ferrage :
Réfectoire élémentaire et réfectoire maternelle au niveau de la passerelle, 1^{er} étage.
Maternelle : préfabriqué, dortoir et cours.
Elémentaire : salle de garderie et cours.
- Ecole « Les Près » : Réfectoire commun entre l'élémentaire et la maternelle.
Maternelle : hall maternelle, dortoir et cours.
Elémentaire : garderie et cours.

Les agents de restauration (ATR) travaillent sur les deux écoles :

- 3 agents techniques de restauration (ATR), titulaire, temps plein.
- 1 ATR, CDD, temps plein.

C) L'accueil du soir :

Horaires : 16H30-18H45

Les ATSEM rassemblent les enfants de maternelles inscrits en accueil du soir de 16H30 à 16H40 puis les accompagnent sur les lieux d'accueil en élémentaire.

Lieux :

- Ecole élémentaire de la Ferrage, salle polyvalente RDC et cours.
- Ecole « Les Près », salle polyvalente RDC et cours.

Equipe pédagogique de l'école « La Ferrage » :

AGENTS	ACCUEIL MATIN	ACCUEIL PAUSE MERIDIENNE	ACCUEIL SOIR
1 Coordinatrice E/J, BAFD, BAFA, VAE BPJEPS en cours, titulaire, temps plein.		X	
1 ATSEM, CAP petite enfance, titulaire, temps plein	X	X	
1 ATSEM, CAP petite enfance, BAFA titulaire, temps plein.	X	X	
1 Animateur, BAFA, titulaire, temps plein.		X	X
1 Agent polyvalent, non diplômée, titulaire, 80%.		X	

1 Animatrice, non diplômée, CDD, temps plein.		X	X
1 Animateur, non diplômé, CDD, temps plein.		X	X

Equipe pédagogique de l'école « Les Près » :

AGENTS	ACCUEIL MATIN	ACCUEIL MIDI	ACCUEIL SOIR
1 ATSEM, CAP petite enfance, titulaire, temps plein.	X	X	
1 ATSEM, CAP petite enfance, titulaire, temps plein.	X	X	
1 ATSEM, diplômée, CDD, temps plein.	X	X	
1 Directrice ACM, BAFD, BAPAAT titulaire, temps plein.		X	X
1 Animatrice, BAFA, titulaire, temps plein.		X	X
1 Animatrice, BAFA, titulaire, temps plein.		X	X
1 Animateur, BPJEPS, BAFA, CDD, temps plein.		X	X
1 agent polyvalent, non diplômée, titulaire, 80%.		X	
1 Agent vacataire Non diplômé, 2h/sem.		X	X

D) L'accueil des mercredis en ACM

Horaires : 7H30-18H

Lieux :

- Ecole « Les Près » : hall maternelle, dortoir, réfectoire, salle polyvalente RDC primaire et cours.

L'équipe pédagogique de l'ACM « Les près » :

- 1 directrice ACM, BAFD, BAPAAT titulaire, temps plein.
- 1 animatrice, BAFA, SB, titulaire, temps plein.
- 1 animatrice, BAFA, SB, titulaire, temps plein.
- 1 animateur, BPJEPS, BAFA, CDD, temps plein.
- 1 animateur, BAFA, titulaire, temps plein.
- 1 animateur, non diplômé, CDD, temps plein.
- 1 animatrice, non diplômée, CDD, temps plein.

Journée type :

HORAIRES	DEROULEMENT	
	- 6 ans	+ 6 ans
7H30-9H	Accueil du matin et petit déjeuner.	
9H-11H	Activités	
11H-11H30	Temps calme et jeux libres	
11H30-12H30	Déjeuner	
12H30-14H30	Temps de repos / Sieste	
12H30-14H		Temps calme et jeux libres
14H30-16H	Activités	
14H-16H		Activités
16H-16H30	Goûter et rangement	
16H30-17H	Temps libre	
17H-18H	Accueil du soir	

VII. Les projets d'animations

a) Les moyens :

- Divers matériels, ludiques, éducatifs, pédagogiques et sportifs,
- Équipement intérieur (bibliothèque, canapés...),
- Équipement de communication (Ordinateur / Téléphone / accès internet),
- Tableau d'information,
- Organisation de réunions,
- Elaboration des projets d'activités,
- Évaluation et bilan des projets,
- L'environnement.
- 1 mini bus.

b) Les opportunités :

- Activités ludiques, récréatives, artistiques, culturelles, sportives, culinaires,
- Activités « Plein air »,
- Participation à la vie locale via des rencontres avec les associations des alentours,
- Projets intercommunaux,
- Projets inter-écoles et inter-centres,
- Projets intergénérationnels,
- Activités spécifiques (prestataire extérieur),
- Potager et jardin coopératif,
- Préventions (routière, sécurité, PPMS, ...),
- Création « Médiateurs récré »,
- Activités en rapport avec l'éco-citoyenneté,
- Environnement autour du centre favorable pour la sensibilisation aux gestes écologiques.

c) Mise en œuvre :

PROJET EN LIEN AVEC LES ECOLES	PERIODE D'ACTION
Médiateur « récré »	En cours
Rencontres sportives entre les deux écoles	3 ^{ème} trimestre
Poubelles ludiques « tri sélectif »	1 ^{er} trimestre
Le « jardin des près »	2 ^{ème} trimestre
Le jardin coopératif de la Ferrage	2 ^{ème} trimestre
Prévention PPMS	Annuelle
Participation aux projets des écoles	Annuelle
Sensibilisation activités gestes éco-citoyens	2 ^{ème} trimestre
PROJET « MERCREDI »	
Projet « vélo » via la prévention routière	3 ^{ème} trimestre
Rencontres intercommunales	3 ^{ème} trimestre
Rencontres intergénérationnelles	3 ^{ème} trimestre/1 ^{er} trimestre
Poubelles ludiques « tri-sélectif »	1 ^{er} trimestre
Sorties « plein-air »	Annuelle
Le « jardin des près »	2 ^{ème} trimestre
Rencontres associatives	2 ^{ème} trimestre
Prestataires	Annuelle
Activités culturelles et artistiques (sorties)	Annuelle
Activités arts plastiques et graphiques	Annuelle
Sensibilisation aux gestes éco-citoyens	Annuelle
<i>CREATION ET GESTION DU SUIVI DE L'ARBRE PEDAGOGIQUE</i>	

c) Rôle, fonction et mission de l'équipe pédagogique

Se référer au « Règlement intérieur » en Annexe 2.

VIII. Modalités d'inscription, de facturation et de paiement :

Les familles ont la possibilité d'inscrire ou de désinscrire les enfants aux accueils périscolaires jusqu'au 25 du mois précédent inclus via le portail famille de la Commune.

Les pré-inscriptions se font à chaque début d'année scolaire en Mairie auprès du service des affaires scolaires.

A) Modalités d'inscription :

Se référer au « Dossier Famille » en Annexe 1.

B) Modalités de facturation et paiement :

Se référer au « Règlement intérieur » en Annexe 2.

IX. Sécurité

Générale :

L'équipe pédagogique doit respecter la législation en vigueur et la réglementation Jeunesse et Sports.

L'équipe d'animation doit tout mettre en œuvre pour garantir la santé morale, affective et physique des enfants. Cette responsabilité ne doit jamais être perdue de vue, en toute circonstance, elle est primordiale.

Le personnel périscolaire se doit de s'informer et de prendre connaissance des exercices de sécurité (PPMS) et des rôles de chacun afin de faire face à toute situation.

Les P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) sont rédigés pour le temps scolaire, il reste en vigueur sur les différents temps périscolaires.

Santé :

Chaque site est équipé d'une pharmacie complète et d'un cahier des soins ainsi que des trousse de premiers secours.

Lors des déplacements, les animateurs se munissent d'une trousse de premiers secours dont le contenu est vérifié avant chaque départ ainsi que des dossiers individuels des enfants contenant les coordonnées des parents et les documents sanitaires.

En cas d'accident, les services de secours d'urgence et les parents sont immédiatement appelés.

X. Finalité

Exposition ouverte aux parents et aux enfants sur les activités en fin d'année scolaire à la chapelle Saint-Jean Baptiste ou plateau sportif :

- Photos,
- Montage vidéo/photo,
- Stands de jeux et de maquillage,
- Exposition de l'arbre pédagogique relatant des différentes activités et des objectifs qui en découlent.

XI. Évaluation

Critères d'évaluation	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Observations
<p>Le projet pédagogique a été effectué en lien avec le PEDT ?</p> <p>Les animateurs ont été capables d'élaborer des projets d'activités en adéquation avec le projet pédagogique ?</p>				
<p>Les tâches ont été réparties au sein des équipes d'animation ?</p> <p>Une mixité dans les équipes en âge et en expérience a été présente ?</p> <p>Des échanges et du travail en commun ont été effectués ?</p> <p>Chaque agent a trouvé sa place dans l'équipe d'animation ?</p> <p>Une bonne relation entre les équipes d'animation et les équipes de service a été entretenue ?</p>				
<p>Les équipes d'animation ont eu le sourire et ont été vers les autres ?</p> <p>Les animateurs ont su instaurer un dialogue avec les parents et montrer de l'intérêt à l'enfant ?</p> <p>Un aménagement de l'espace et différents lieux de vie a été mis en place ?</p> <p>Aucun enfant n'a été laissé sans surveillance sans accord de l'animateur ?</p>				
<p>Les animateurs ont su proposer et faire découvrir de nouvelles activités ?</p> <p>Les enfants ont acquis des connaissances sur leur environnement via les activités proposées ?</p>				
<p>Les enfants ont été source de propositions ?</p> <p>Les enfants ont su prendre des initiatives ?</p> <p>Les animateurs ont été à l'écoute des demandes et projets des enfants ?</p> <p>Les animateurs et les enfants ont élaboré les règles de vie ensemble ?</p>				

<p>Les enfants ont été capables de différencier les poubelles de recyclage ?</p> <p>Les enfants ont acquis différents outils pédagogiques sensibilisant aux gestes écologiques ?</p> <p>Les animateurs ont su sensibiliser les enfants sur une prise de conscience de leur environnement ?</p>				
<p>Les animateurs ont proposé des activités collectives ?</p> <p>Les enfants ont su respecter les règles de vie mises en place ?</p> <p>Les animateurs ont su sensibiliser les enfants à la différence ?</p>				